

DEVIS (C.P.F.& FIF/PL) & BULLETIN D'INSCRIPTION

Titre de la Formation : Préparation au passage du TOLES (TEST OF LEGAL ENGLISH SKILLS)

Durée de la formation : 24 heures (12 séances de 2 heures les lundis ou mardis de 19h à 21h)

Sessions - merci d'indiquer votre choix :

session 1^{er} semestre ou session 2nd semestre

Lieu de la formation : 67, boulevard Haussmann ou 112, avenue Kléber à PARIS

Plan détaillé de la formation :

Préparation au passage du TOLES

- Basic legal negotiations
- Pre-contractual documents
- Commercial contracts
- Banking
- Companies
- Other forms of business
- Bankruptcy and insolvency
- Employment law and contracts
- The litigation process
- Essential contract law
- The law of tort
- Intellectual property
- Real estate
- Oral contracts
- An introduction to the common law
- Letter writing skills

+ **Les techniques étudiées pendant ce programme :** rédaction de correspondance, de mémos, pratique des négociations, et des entretiens avec des clients et des présentations.

La formation sera exclusivement effectuée en anglais.

Coût total : 1.800 euros HT, soit 2.160 euros TTC. Ce tarif est applicable si inscription au plus tard 30 jours avant la session choisie au lieu de 2.000 euros H.T., soit 2.400 euros T.T.C. Des facilités de paiement peuvent être accordées sur demande motivée.

Il est précisé que pour toute annulation dans un délai de 30 jours avant la session choisie, des frais d'annulation de 200 euros vous seront facturés. Les annulations ne sont plus acceptées 10 jours ouvrés avant la date de la formation.

Informations sur le Bénéficiaire :

Nom et Prénom :

Adresse :

Code Postal et Ville :

Téléphone :

Email :

Nombre d'heures CPF :

Informations sur l'employeur (si le Bénéficiaire est salarié) :

Société :

Adresse de la Société :

Code Postal et Ville :

Nom du responsable :

Téléphone :

Email :

Si ce devis vous agréé, il conviendra de nous le retourner à l'adresse en tête de page accompagné de votre règlement. Votre inscription sera alors validée et nous prendrons contact avec vous pour vous délivrer tous les documents dont vous avez besoin (convention, facture et autres attestations).

Signature et mention obligatoire « *Bon pour accord* » du Bénéficiaire (si profession libérale) ou d'un représentant légal de la Société, ainsi que cachet de la Société le cas échéant :